

COMMUNE DE VILLAGE-NEUF

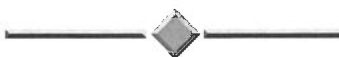
**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers Municipaux :

Séance du 7 mars 2019

sous la présidence de Monsieur Bernard TRITSCH, Maire

élus en fonction : 27
présents : 23
excusés : 3 dont 3 procurations
absent : 1



3^{ème} QUESTION A L'ORDRE DU JOUR

Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2018

**3.2. Bilan des opérations immobilières réalisées par la
commune de VILLAGE-NEUF – Année 2018**

M. le Maire expose :

Conformément aux dispositions de la loi n° 95-127 du 8 février 1995, toute collectivité qui compte plus de 2 000 habitants doit dresser le bilan des opérations immobilières réalisées par la commune ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec la commune.

Ce bilan doit faire l'objet, chaque année, d'une délibération du Conseil Municipal qui est annexée au compte administratif.

Pour l'année 2018, le bilan des opérations immobilières de la Commune de VILLAGE-NEUF peut être présenté comme suit :

A – ACHAT DE TERRAINS NON BATIS

Néant

B - VENTE DE TERRAINS NON BATIS :

⇒ **Vente d'un terrain rue Vauban**

Désignation cadastrale : section 11 parcelle 461/142 de 0,24 are

Prix de vente : 1 200,00 €

Acquéreurs : Epoux David SHOPE

Acte n° 16.594 – SCP WALD et LODOVICHETTI, Notaires à Huningue

⇒ **Vente de terrains pour une surface totale de 0,46 are au lieudit « Au »**

Désignation cadastrale :

section 2 parcelle 366/87 de 0,09 are

section 2 parcelle 368/47 de 0,37 are

Prix de vente : 2 300,00 €

Acquéreurs : Epoux Laurent GRIGGIO

Acte n° 16.682 – SCP WALD et LODOVICHETTI, Notaires à Huningue

C - ACHAT DE TERRAINS BATIS :

Néant

D - VENTE DE TERRAINS BATIS :

Néant

Le Conseil Municipal en prend acte.

Pour extrait conforme :
Village-Neuf, le 12 mars 2019

Le Maire :



B. Tritsch
Bernard TRITSCH

Acte certifié exécutoire
A compter du 12 mars 2019

Village-Neuf, le 12 mars 2019



Le Maire :
Bernard TRITSCH

B. Tritsch